

# L'hébergement temporaire au Luxembourg



Les Cahiers du CIJ

Secteur **C**

Vie Pratique

C.1. Logement

3. L'hébergement temporaire au Luxembourg

Mots clefs pour cette fiche : Auberge, Foyer, Hébergement, Hôtel, Location, Logement.

Nombreuses sont les stagiaire en provenance d'un autre pays et à court terme au Luxembourg, séjour touristique ou bien situation exceptionnelle sans logement à court ou moyen terme. Voici les structures offrant un hébergement temporaire au Luxembourg.



## Loger dans une auberge de jeunesse

Dix auberges de jeunesse peuvent héberger toute personne séjournant à court terme au Luxembourg.

Pour pouvoir bénéficier du droit de réservation dans une auberge de jeunesse, il faut être **affilié** en tant que membre à l'organisation par le biais d'une **carte de membre**. La cotisation annuelle à payer par un résident luxembourgeois pour être membre varie selon la catégorie d'âge : 5 € pour les 14 à 18 ans, 10 € pour les 18 à 26 ans, et 15 € à partir de 26 ans. Il est également possible de contracter une carte de membre pour un groupe agréé d'au moins 10 personnes ou une carte de membre familiale (1 à 2 adultes avec X enfants mineurs) au prix de 24 €.

Une telle carte de membre des auberges de jeunesse doit toujours être délivrée dans le pays de résidence

de la personne et ne peut pas être contractée dans un autre pays. Sans être membre, il est possible d'obtenir le droit de réservation dans une auberge de jeunesse à condition d'acheter sur place le « welcome stamp », dit « timbre de bienvenue » au prix de 3 €.

Il existe également au Luxembourg en collaboration avec le **Service National de la Jeunesse** trois centres de jeunesse qui hébergent uniquement des groupes et sur réservation.

**i** Pour obtenir des informations supplémentaires sur les auberges et centres de jeunesse, contactez la **Centrale des Auberges de Jeunesse Luxembourg**.

Véritables lieux de rencontres, les auberges et centres de jeunesse ouvrent leurs portes toute l'année et offrent un hébergement collectif confortable à bon prix et une ambiance internationale<sup>1</sup>.

## Logements pour étudiants et stagiaires

Le Luxembourg dispose de plusieurs résidences pour étudiants et stagiaires complètement équipées. Le prix des chambres varie selon la situation et la superficie entre 200 € et 500 € par mois. Le service d'accueil et de logement pour étudiant(e)s répond aux demandes d'inscription et dispose en outre d'un fichier de logements chez l'habitant, à consulter après envoi du dossier.

Pour être pris en considération pour un tel hébergement, il faut ou bien : être **inscrit** dans un établissement du régime post-secondaire, être **étudiant** accomplissant un stage dans le cadre de ses études, être **stagiaire** dans le cadre d'un programme européen (ex. *Leonardo da Vinci, Lingua, Socrates, Erasmus, Tempus*) ou effectuer une **thèse** ou un **doctorat** dans le cadre d'un programme de recherche.

Le dossier pour la demande comprend : une lettre de motivation, un certificat d'inscription de l'**Université** ou **Ecole Supérieure**, une copie de la carte d'étudiant actuelle, une copie de la convention de stage, un curriculum vitae, une photographie récente, une copie du passeport / de la carte d'identité, une autorisation de séjour (si l'on est de provenance d'un pays non-communautaire). La situation sociale et financière du candidat est également prise en considération. A noter que ne sont acceptées que les personnes demandant un hébergement pour une durée d'au moins trois mois durant l'année scolaire<sup>2</sup>.

## Hôtels à bons prix, chambres d'hôtes et maisons de vacances

L'**Office National du Tourisme** propose chaque année deux documentations intéressantes, l'une regroupant tous les hôtels du pays, l'autre référençant les chambres d'hôtes, logements de vacances et hébergements à la semaine. L'**Office National de Tourisme** ne peut pas donner de recommandations d'hôtels. Il incombe à la personne de comparer les prix, le confort et les prestations des hôtels et logements temporaires. Il existe également une petite documentation regroupant des hébergements en hôtels, appartements, maisons de vacances, campings et chambres d'hôtes spécifique aux régions de Diekirch, Ettelbrück et Vianden dans le nord du pays, disponible aussi à l'ONT.

## Hébergements à court et moyen terme, d'urgence ou de détresse, services d'accueil

**Caritas Jeunes et Famille** dispose d'un service d'hébergement encadré pour une dizaine de jeunes entre 18 et 25 ans (élèves, étudiants ou apprentis). L'organisation dispose de deux logements collectifs (un à Rumelange de 3 places à la **FADEP** et un à Luxembourg-ville au centre «Am Quartier» de 2 places), de deux appartements, pour lesquels sont appliqués les critères du **Fonds de Logement**, et un appartement pour deux personnes à Schifflange. La durée maximale d'hébergement est de trois ans et le loyer est fixé en fonction du revenu des locataires.

Un encadrement pédagogique et social est garanti par du personnel pédagogique. Une demande écrite est à adresser au service «Logement Social Encadré» de la **Caritas**.

Le service **PAMO** de la **Fondation Kannerschlass** permet à des jeunes d'être hébergés pour terminer leurs études ou leur apprentissage. Les locataires sont hébergés dans les infrastructures de la **Pension de jeunesse Bertchen** jusqu'à la fin de leurs études ou de leur apprentissage. Une demande écrite pour l'attribution d'une des huit chambres doit être adressée au service **PAMO**. Le demandeur ne doit pas avoir 22 ans accomplis. Le loyer équivaut à 10% du revenu. 20% du revenu sont à verser sur un livret d'épargne au nom du locataire. Les jeunes en hébergement reçoivent une aide financière mensuelle et sont encadrés par les intervenants du service sur rendez-vous.

L'association **Wunnengshellef** - aide au logement travaille en étroite collaboration avec des organisations de jeunesse et des institutions sociales. Elle propose et recherche des disponibilités d'hébergement à court, moyen et long terme pour les personnes en difficultés de logement.

Le service de logement **OIKOS Jongenheem** est une structure de logement provisoire, encadré pour mineurs. **OIKOS** s'adresse à des jeunes en difficultés et/ou dans un état de crise, souvent dû à une situation familiale précaire : (divorce des parents, décès d'un des parents, conflits entre parents et le jeune...). Le groupe cible : jeunes adolescents mineurs entre 15 et 18 ans (m/f).

Le projet **OIKOS** dispose de 8 places : 3 places pour filles et 5 places pour garçons.

Le loyer s'élève à 3 € par nuit. Un contrat de location est conclu entre le jeune et le service de logement.

Les demandes d'admission peuvent se faire soit par le jeune lui-même, soit par les parents ou par des institutions/services entourant le jeune dans sa vie quotidienne.

---

Le contact peut se faire soit  
par e-mail : [oikos@jongenheem.lu](mailto:oikos@jongenheem.lu)  
ou par téléphone : (+352) 26 25 92 30  
ou par fax : (+352) 26 25 92 31  
GSM : (+352) 691 89 19 70

---

## Autres démarches à la recherche d'un hébergement temporaire

Est énuméré ici une sélection de sites Internet spécialisés sur le logement au Luxembourg utiles à consulter pour la recherche d'un hébergement prolongé :

<http://www.immostar.lu>  
<http://www.immonews.lu>  
<http://www.athome.lu>

Il peut s'avérer également utile de consulter les petites annonces sur le logement dans les journaux pour trouver l'une ou l'autre offre d'hébergement temporaire et/ou à prix modéré.

---

1 Brochure d'information «*Hostelling International - La carte de membre*», Centrale des Auberges de Jeunesse Luxembourg, Youthhostels International, 2003

2 *Wunnraum fir Studenten*, édition 2004  
2005, Service d'accueil et de logement pour étudiant(e)s, édité par «*Wunnraum fir Studenten*» a.s.b.l., 2004

---



**Centrale des Auberges de Jeunesse****Luxembourg**

2, rue du Fort Olisy

L-2261 Luxembourg

Tél. (+352) 26 27 66 40

Fax : (+352) 26 27 66 42

E-mail: info@youthhostels.lu

Site: <http://www.youthhostels.lu>

**Caritas Luxembourg - Centre****«Am Quartier»**

29, rue Michel Welter

L-2730 Luxembourg

Tél. (+352) 40 21 31-1

Fax: (+352) 40 21 31-409

E-mail: caritas@caritas.lu

Site: <http://www.caritas.lu>

**FADEP - Institut Saint-Joseph**

6, rue du Couvent

L-3717 Rumelange

Tél. (+352) 56 06 22-200

Fax: (+352) 56 06 22-250

**Info-Handicap**

65, avenue de la gare

L-1611 Luxembourg

Tél. (+352) 36 64 66 1

Fax: (+352) 36 08 85

E-mail: info@iha.lu

Site: <http://www.info-handicap.lu>

**Office National du Tourisme**

B.P. 1001

L-1010 Luxembourg

Tél. (+352) 42 82 82-20

Fax: (+352) 42 82 82-38

E-mail: info@visitluxembourg.lu

Site: <http://www.ont.lu>

**Service des Aides au Logement**

Coin av. Gaston Diderich /

bd. Grande-Duchesse Charlotte

L-1420 Luxembourg

Tél. (+352) 24 78 48 60

Fax: (+352) 45 88 44

Site: <http://www.logement.lu>

**Service d'accueil et de logement  
pour étudiant(e)s et stagiaires  
(Wunnraum fier Studenten a.s.b.l.)**

41, rue Siggy vu Lëtzebuerg

L-1933 Luxembourg

Tél. (+352) 26 48 04-24

Fax: (+352) 26 48 04-25

E-mail: wfs@pt.lu

Site: <http://www.wfs.lu>

**Service National de la Jeunesse**

138, boulevard de la Pétrusse

L-2017 Luxembourg

B.P. 707

Tél. (+352) 24 78 64 65

Fax: (+352) 46 41 86

Site: <http://www.snj.lu>

**Service PAMO, pension de  
jeunesse Bertchen - Fondation  
Kannerschlass**

97, rue de Niederkorn

L-4990 Sanem

Tél. (+352) 59 44 27-1

Site: <http://www.kannerschlass.lu>

**Wunnengshellef**

60, rue des romains

L-2444 Luxembourg

Tél. (+352) 40 82 08

Fax : (+352) 40 82 04

